

véloce

LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES



POINT SUR LES ABONNEMENTS ET LE SERVICE VELOCE

VELOCE : POINT SUR LES ABONNEMENTS SUITE AU CONFINEMENT ET AU COVID-19

Mis en ligne le 28 mai 2020


Pour soutenir la pratique du vélo au quotidien, le service Véloce s'adapte à la situation :

LES ABONNEMENTS

2 mois de locations offerts à l'ensemble des usagers Véloce.

Différentes modalités sont envisagées en fonction des abonnements (prise en charge des 2 derniers mois, report de l'échéance de fin de location)

Le service Véloce prend contact progressivement avec chaque usager pour définir ensemble de la modalité envisagée

Chaque usager pourra retrouver le suivi de son dossier via son compte personnalisé sur la [plateforme véloce](#). 

LE SERVICE VELOCE


Le service Véloce a progressivement réouvert :

- Mai : maintenance régulière à domicile des vélos
- Juin : gestion sur le site de la CC Erdre & Gesvres des retours de vélo et avenant au contrat

Pour plus d'informations :

<http://www.cceg.fr/vos-services/faciliter-et-simplifier-vos-deplacements/veloce-4031.html>

<https://veloce.locvelo.com> 

Règles et mesures sanitaires pour la pratique du vélo en tout sécurité : <https://www.af3v.org/le-velo-mon-geste-barriere/> 



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de FAY DE BRETAGNE
11 rue de la Mairie
44130 FAY-DE-BRETAGNE

☎ 02 40 87 42 18

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Ouverture au public du lundi au vendredi

de 09h00 à 12:30 et de 14:00 à 17h45 (FERMÉ le mardi matin- accueil le jeudi ap.midi sur RDV)

de 9h à 12h le samedi

Urbanisme : lundi au vendredi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (FERMÉ le mardi matin- accueil le jeudi ap.midi sur RDV)